

LE MOT BIBLIQUE DU JOUR

TAHOR

TAHOR signifie "**pur**" et ce concept de pureté est d'une rare importance dans le Rouleau. Mal appréhendé et flou dans notre civilisation occidentale, être "**pur**" est fondamental dans le judaïsme. Ce concept ambitionne une finalité triple :

1°) d'une part, celle de nous rappeler, par des symboles, que la Loi mosaïque est une loi prioritairement axée sur la recherche d'une qualité **de VIE**, (donc en écartant l'approche de tout ce qui touche en impureté au mortuaire, au maladif, ou à une éventuelle contagiosité)

2°) d'autre part celle en **REJET des symboles païens** illustrés en exemples, en tenant compte de ce qu'était l'environnement d'époque, afin que les descendants puissent les extrapoler par la suite...

3°) enfin inciter le peuple vers un **comportement dit de SAINTETE**, ("*vous serez saints car JE suis Saint, Moi l'Eternel votre Dieu - Lévitique 19,2*) avec une exigence maximale et accrue et encore plus exigeante de pureté pour tous ceux qui ont la charge d'officier et d'exemplarité (charge réservée alors aux lévites).

Etudions ce concept de pureté dans le Rouleau tel qu'il l'énonce pour les objets, puis pour les animaux, et enfin pour les hommes

La pureté des objets : à la fois matérielle et immatérielle:

Exemple de l'or:

L'exigence répétitive d'un or "**pur**" pour l'usage de l'autel dans le livre de l'exode n'est pas seulement que technique. Il veut, par-delà cette pureté affichée, écarter symboliquement toute impureté, c'est à dire toute compromission, tout syncrétisme d'avec les pratiques environnantes. Ce que symboliserait un or "souillé" car de mauvaise qualité. (Exode ; nombreux versets dans les chapitres 25, 28, 30, 37, 39)

C'est là une symbolique **d'identification** de l'homme au symbole d'un autel le plus pur possible (de nos jours les lieux de prière).
Tout comme un citoyen s'identifie à son drapeau ou comme chaque tribu hébreue à sa bannière.

Le cas des parfums sacrés :

En Egypte, les parfums de l'embaumement étaient censés avoir des pouvoirs surnaturels spécifiques pour chacun d'eux dans l'au delà. C'étaient donc des "dieux" intermédiaires au sens hébreu de **Elohim** ou de **Elilim**.

C'est bien pourquoi, seul le parfum non païen et fabriqué confidentiellement par le seul Moïse était seul autorisé, éphémère et non reproductible. De même son utilisation ne devait pas être faite dans des conditions imitant celles de l'Egypte (Pour ne pas l'avoir compris, les fils d'Aaron puis la clique de Coré en feront les frais)

Aussi ce parfum de l'autel est qualifié non seulement de "**pur**" mais de "**saint**" ("Saint" car distinct, séparé de fonction et de symbolique de ce qu'il était alors hors judaïsme)

(Exode 30:35) "*Tu en composeras un parfum..... Ce sera une chose pure et sainte*" (**tahor kodéché**)

Voir sur les parfums – dieux l'article ajlt <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.10.pdf>

Cas des lieux purs :

Sont considérés comme purs les lieux où n'était déposé aucun cadavre humain ou animal ou même nul objet souillé pour avoir été directement ou indirectement en contact ou en environnement d'avec un défunt.

NB 1: Indépendamment du rejet symbolique de ce qui n'était pas lié à la vie, cette mesure avait accessoirement une valeur prophylactique des maladies transmises par des insectes ou des arthropodes (*Peste par les puces etc...*)

Si, lors de l'épisode du buisson ardent, il est demandé à Moïse d'ôter ses chaussures sur un sol sacré, c'est que cette impureté s'étend au cuir des chaussures confectionnées à partir d'un cadavre.

NB 2 : Ainsi voit-on que les pèlerinages mortuaires sur des tombes célèbres rendent **triplement impurs** ce qui s'y adonnent en conduite païenne. D'abord car toute superstition est interdite déjà en soi (**al tifnou él a élilim**) ensuite car il est interdit et illusoire de demander quoique que ce soit aux morts (**al tifnou él a ovoth**) et enfin car tout contact avec du funéraire rend aussitôt impur.

L'impureté des animaux, quant à elle, est soit structurelle, soit conjoncturelle :

Impureté structurelle:

Un certain nombre d'animaux sont considérés **impurs de par leur espèce**. La corrélation entre ces animaux interdits et le bestiaire divinisé égyptien est très forte (faucon, crocodile, serpent, chat etc...). Peut-être faut-il y voir là un embryon d'explication à certaines de ces exclusions sélectives. Mais il y a bien d'autres raisons bien plus importantes....

Pour autant, dès Noé, sont décrits les quadrupèdes purs et impurs (Genèse 7:2) Mais on ne peut exclure un récit influencé par la suite du récit du rouleau et accommodé "a posteriori" (Genèse 6,4)

Quoiqu'il en soit ces animaux interdits ne sont pas purs et non comestibles, **non cacher**.

Impureté conjoncturelle:

Quant aux espèces autorisées, elles peuvent se retrouver impures et comportent en elles-mêmes et de toute façon des parties impures: le sang et le suif. Là encore cette impureté a deux origines :

Le sang (Lévitique 17: 13-14) et le suif (Lévitique 7 : 23-25) étaient supputés être des vecteurs égyptiens de puissances divines et sont interdits de consommation pour tout animal, même autorisé.

Toujours avec le tabou de la mort et rappeler que la Torah est de vie, une bête trouvée morte ou déchirée rendra impur pour la journée quiconque on en mange les restes. (Voir le mot **TREFA** <http://ajlt.com/motdujour/11t06.pdf>)

Là encore, l'exigence de pureté étant supérieure pour tout officiant lévite, l'impureté vaut alors son exclusion. Tout autant tout animal imparfait non " tamim" (parfait) sera exclu de l'autel.

L'impureté des hommes, quant à elle, est liée à la mort, la maladie ou diverses souillures de contact

Impureté liée à la mort:

Elle ne pouvait disparaître que par l'eau lustrale concoctée à partir de la vache rousse. Ainsi seule la famille endeuillée pouvait retrouver sa pureté après contact du défunt. Pour tous autres, l'approche de la mort rend impur. Une fois de plus, la Torah est une loi de vie.

Pour plus de détails voir les trois entretiens sur l'énigme de la vache rousse (espérée résolue) dans le lien <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.54.pdf>

Ceux, dont la fonction funéraire les avait souillés pour Pessah, pouvaient fêter la soirée mémorielle mais à une autre date (Nombres 9:10).

Impureté liée à la maladie:

Deux parachoth tentent de distinguer les atteintes pathologiques de celles physiologiques. En cas de suspicion de maladie (lèpre etc...) il y avait une impureté

Tout autant pour les affections vénériennes

Enfin, par opposition à la grossesse de vie, les règles rendaient la femme impure. Plus énigmatique est l'impureté des suites de couches

Purification par l'eau

Indépendamment du rôle dévolu à l'eau lustrale et vu plus haut, à différents niveaux du texte, nous voyons que l'eau nature sert couramment de moyen purificateur (ainsi Deutéronome 23:12)

Pour en savoir plus sur le rôle de l'eau dans la bible hébraïque:
<http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.81.pdf>

EPILOGUE

Plus tard, mais plusieurs siècles après l'entrée des hébreux en Canaan, les écrits étendront cette notion de pureté symbolique et pragmatique du Rouleau à celle des pensées et du cœur pur. Ainsi:

(Habacuc 1:3)

"Ô toi qui as les yeux trop purs pour voir le mal..." (tahor eynaim mar'oth rah)

(Psaume 51:12) (Proverbes 22 :11)

" Un cœur pur..." (lév tahor)
